

Projet d'Établissement

Notre projet d'établissement s'inscrit dans le cadre du décret « Mission » du 24 juillet 1997.

Le projet d'établissement veut, par des mesures concrètes, favoriser la réussite scolaire des élèves de l'école.

Ce projet est spécifique à notre établissement et orientera le travail de toute l'équipe éducative.

Les valeurs et les missions du projet s'ancrent dans le projet éducatif et pédagogique de notre école. Il met en valeur les grands principes d'actions développés dans le programme de l'enseignement libre.

Les valeurs :

Les qualités idéales vers lesquelles nous tendons, qui orientent notre action sont :

- le respect de l'autre ;
- la solidarité responsable ;
- la créativité ;
- la confiance dans les possibilités de chacun.

Les missions :

- promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves ;
- amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle.

Les principes d'action :

Pour fonctionner le mieux possible, il nous paraît important de :

- pratiquer une pédagogie efficace ;

- développer des capacités et des compétences ;
- privilégier les activités de découverte, de production et de création ;
- d'articuler théorie et pratique ;
- d'équilibrer les temps de travail individuel et collectif ;
- de favoriser la participation à des activités culturelles et sportives.

RENDRE L'ENFANT CURIEUX, POUR QU'IL SOIT EN EVEIL...

- Présence de projets dans les classes, dans le degré, en verticalité avec des visites si c'est nécessaire ;
- L'enfant travaille seul ou en groupes ;
- L'enfant présente à la classe, le travail qu'il a réalisé ;
- L'enfant auto-évalue son travail ;
- L'enseignant utilise les erreurs des élèves pour construire certaines leçons ;
- Les enseignants se concertent afin de construire ensemble certains projets, certains travaux de remédiation.

LA COMMUNICATION

- Faire découvrir à l'enfant la nécessité de lire dès la maternelle : réaliser avec les enfants des panneaux qu'on lit, qu'on relit chaque jour (calendrier, tableau des charges, référentiel prénoms, couleur, mots utilisés...).
- Travailler la compréhension à la lecture dès que possible.
- Faire chercher l'information
- Faire traiter l'information.
- Favoriser un esprit critique : comparer différentes sources, différents journaux, émission TV...
- Lire, se documenter afin de pouvoir argumenter.
- Visiter des endroits où l'on produit l'information.
- Réaliser des projets : pièce de théâtre, affiche, invitation, lettre ...
- Evaluation formative.

- Le travail à domicile :

L'enseignant tient compte du niveau de maîtrise de l'enfant et de son rythme, les travaux sont le prolongement d'apprentissages déjà réalisés durant les périodes de cours. Un cahier de leçons ou le journal de classe guidera l'enfant dans ses démarches d'apprentissage.

La durée journalière des travaux ne dépasse pas 20 minutes en P3 et P4, 30 minutes en P5 et P6.

- **Communication avec les parents :**
Nous tenons absolument à une relation de confiance entre parents et enseignants.
- Dès le début de l'année scolaire, nous organisons une réunion de parents afin d'amorcer le dialogue.
- Nous faisons du journal de classe un outil de communication.
- Nous aménageons des temps de rencontre plus personnalisés.
- Afin que les parents puissent se rendre compte des difficultés de leur enfant avant même d'avoir reçu un bulletin et ce de façon continue tout au long de l'année les :
 - P1 et P2 remettent les travaux des enfants chaque semaine, les parents pourront alors suivre régulièrement l'enfant, voir son évolution et contacter l'enseignant si nécessaire.
 - P3 et P4 font régulièrement des évaluations formatives dans le cahier « j'évalue mes connaissances » avant et pendant les apprentissages. Les parents pourront ainsi se rendre compte des difficultés de leur enfant.
 - P5 et P6 auto-évaluent leurs connaissances régulièrement.
- **Les classes complémentaires :** Les enfants en classe complémentaire auront un dossier complété par l'enseignant et le PMS qui justifie la décision prise. Les personnes qui s'occupent de l'enfant joindront à ce dossier toutes pièces qui prouvent que l'enfant progresse, ne perd pas son temps.
- **L'intégration des élèves issus de l'enseignement spécialisé :** Pour ce qui est de l'intégration des élèves issus de l'enseignement spécial vers un enseignement ordinaire, la proposition d'intégration proviendra de la part de l'équipe éducative de l'école spéciale, du centre PMS ou des personnes responsables de la garde de l'enfant. L'acceptation de l'élève issu de l'enseignement spécial sera gérée au cas par cas par l'équipe éducative de l'enseignement ordinaire. S'il y a acceptation de l'équipe enseignante et du Pouvoir organisateur de l'école ordinaire, l'école spéciale et l'équipe

éducative au complet dans l'ordinaire assisté du PMS définiront un projet d'intégration qui sera transmis au Ministre qui prendra la décision.

- **Les moyens mis en œuvre pour assurer la transition entre l'enseignement primaire et secondaire :** Durant le troisième trimestre, la psychologue du Centre PMS rencontre les enfants de 6^{ème} primaire dans leur classe. Celle-ci informe les enfants sur l'enseignement secondaire, leur remet un dossier de documentation, les écoute et répond à toutes les questions qu'ils se posent concernant leur avenir, leur future école. Les élèves de 6^{ème} passeront également une demi-journée dans une école secondaire de la région pour se familiariser à ce type d'enseignement.
- **Frais :** Les dispositions concernant la gratuité de l'enseignement. Les documents de travail, y compris le journal de classe, les photocopies, les manuels scolaires sont actuellement gratuits. Une participation financière sera demandée aux parents pour des activités culturelles, les abonnements à des revues, les repas à l'école, les collations des classes maternelles, les classes de dépaysement, la natation, les manifestations sportives à l'extérieur.

EDUCATION À LA CITOYENNETÉ

Objectifs	Thèmes et Activités
<p><u>Citoyenneté = vivre ensemble à l'école.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Respect des règles communes.</i> • <i>Respect des autres.</i> • <i>Respect des choses.</i> • <i>Respect de l'autorité.</i> • <i>Violence – justice.</i> • <i>Solidarité.</i> 	<p><u>Maternelle :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Partager l'espace, les jeux, les amis...</i> • <i>Mots magiques.</i> • <i>Bâton de pluie (dialogue)</i> <p><u>Primaire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Bâton de pluie (dialogue)</i> • <i>Parrainage.</i>
<p><u>Citoyenneté = vivre ensemble en société.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>a commune.</i> • <i>La région.</i> • <i>L'Europe.</i> • <i>Les institutions internationales.</i> 	<p><u>Maternelle :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>En petit train, visite de la ville, en passant devant les bâtiments importants (pompiers, police, poste, maison communale...).</i>

	<p><u>Primaire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>En petit train, visite de la ville, en visitant les bâtiments importants (pompiers, police, poste, maison communale...).</i> • <i>Visite de l'hôtel de ville.</i> • <i>Rôle du parlement.</i> • <i>Rôle des tribunaux.</i> • <i>Rôle de la police.</i>
<p><u>Citoyenneté = respect de l'environnement.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Le patrimoine.</i> • <i>L'eau.</i> • <i>La nature.</i> 	<p><u>Maternelle :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Propreté (toilettes, nez...).</i> • <i>Déchets.</i> <p><u>Primaire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Idem maternelle.</i> • <i>Etude sur l'eau.</i> • <i>Ramassage des déchets. (en famille, organisé par le comité des parents)</i> • <i>Le recyclage.</i> • <i>Défis (1ou 2 choses qui améliorent la vie dans mon environnement), je suis responsable de ce qui se passe... Je pose des questions, quels sont les enjeux ?</i> • <i>Potager – légumes – œuvres – cours.</i>
<p><u>Citoyenneté = ouverture au monde.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Droits de l'homme.</i> • <i>Devoirs de l'homme.</i> • <i>Tolérance.</i> • <i>Paix</i> 	<p><u>Maternelle :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Projet avec personne ressources : comment vit-on ailleurs ?</i> • <i>Thème : les indiens, les africains.</i> <p><u>Primaire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Thème</i> • <i>Comment vit-on ailleurs ? Vie de tous les jours, droits, devoirs.... (+ Ndls).</i> • <i>Déjeuner comme en France, en Angleterre...</i> • <i>Noël comme ailleurs.</i> •

<p><u>Citoyenneté = règles de sécurité.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Sécurité en rue. • Sécurité à l'école. • Sécurité à la maison. 	<p><u>Maternelle:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Je suis piéton. • Psychomotricité (avec panneaux) <p><u>Primaire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Je suis piéton (+ Ndls). • Le vélo (visite au Picky club). • Sécurité domestique. • Sécurité à l'école (+ photos). • (4-5-6) Provélo.
<p><u>Citoyenneté = santé.</u></p>	<p><u>Maternelle :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les collations. • Hygiène. • Le sommeil <p><u>Primaire :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • (cycle 5-8) : le petit déjeuner malin. • L'alimentation saine (+ Ndls). • Le sommeil et les médias.

DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES RELATIONNELLES

Communication non violente (enfants, enseignants, parents, accueillantes...)

Gestion des conflits

Pédagogies coopératives

Médiation, tutorat, ...

Travail sur l'empathie, la pleine conscience

Formations : les neurosciences, les « octofun »

Découverte des « Accords de Tolèque »

PROJET NUMERIQUE

L'objectif de ce projet est d'amener les enfants à s'auto évaluer et à s'auto corriger lors d'activités de savoir parler et rendre les enfants plus actifs, plus impliqués et acteurs de leurs apprentissages en découvrant par eux-mêmes leurs faiblesses, leurs manquements et leurs erreurs pour s'autocorriger, mieux communiquer et véhiculer un message davantage compréhensible.

Les avantages du numérique dans ce genre d'activités sont en effet assez nombreux :

- S'auto corriger, recevoir l'avis et les conseils de personnes confrontées aux mêmes exercices.
- Donne le droit à l'erreur et la chance de se corriger (plusieurs enregistrements sont possibles).
- Enlever une partie du stress lié au fait de s'exprimer directement devant les autres.
- Comparer l'évolution des enfants en réalisant plusieurs enregistrements.
- Avoir accès, via un moteur de recherche, à des informations pour enrichir son vocabulaire.

Les objectifs poursuivis par ce projet sont multiples et concernent à la fois des aptitudes spécifiques liées au numérique et des compétences liées au savoir parler et au savoir écrire. Le projet permettra entre autres de :

- familiariser les enfants avec la tablette.
- les conscientiser progressivement à une utilisation plus vaste de la tablette que celle des jeux ou applications.
- comprendre la technique d'utilisation de la caméra de la tablette.
- s'exprimer et de communiquer via le multimédia (producteur récepteur)
- établir des critères pour évaluer le savoir parler - analyser sa gestuelle et son expression orale pour se corriger
- réutiliser ses compétences dans de nouvelles situations réelles de communication

- améliorer sa prononciation en français et en néerlandais Les objectifs décrits ci-dessus seront intégrés dans de multiples activités de savoir parler tels que apprendre à se présenter aux autres, exprimer et décrire ses émotions, décrire et exprimer les caractéristiques d'une illustration (personnages illustrés, paysage...), préparer un dialogue en vue d'une rencontre avec le voisinage immédiat de l'école (le boulanger, l'épicier ...) en français et en néerlandais, apprendre à demander son chemin, raconter, créer et dramatiser un conte, ... Tout ce travail oral impliquera obligatoirement des activités de savoir écrire afin d'avoir un support pour l'oralisation.